



COMMUNIQUE

CAC GEORGES BRASSENS : 1951-2017

Le Conseil d'Administration de l'association CAC Georges Brassens s'indigne de **la décision de la mairie de Mantes-la-Jolie de ne pas renouveler la convention qui les lie jusqu'au 31 décembre 2017.**

Il s'agit d'une remise en cause brutale de la gestion de la politique associative, sociale, culturelle et notamment musicale menée **depuis 66 ans** à Mantes-la-Jolie et sur le Mantois.

Les raisons qui nous ont été données sont :

- le **contexte actuel** avec la création de GPS&O qui a poussé la ville à repenser sa politique culturelle d'une part, et la nécessité pour la Ville de réaliser des économies d'autre part,
- le **déficit structurel** de l'association depuis 2012,
- le **manque de rayonnement et de lisibilité** du projet culturel du CAC,
- un projet culturel axé sur les musiques actuelles touchant un **segment de public trop limité.**

L'association CAC Georges Brassens **conteste fermement** ces raisons et regrette qu'elles n'aient jamais fait l'objet d'échanges préalables avec la Ville, notamment lors des réunions de CA où bien que membre de droit, la Ville n'a pas participé depuis 2 ans.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 août 2017, M. Allio, adjoint à la culture de la Ville de Mantes-la-Jolie, a confirmé le non-renouvellement de la convention au 01/01/2018.

Cela entraîne la **suppression de notre principale subvention et notre départ au plus tard le 31 décembre 2017 des locaux du 18 rue de Gassicourt** que l'association gérait depuis sa construction en 1971.

Cela entraîne également la perspective de la **liquidation de notre association.**

Nous avons la préoccupation de le faire en respectant au maximum les **intérêts de nos 10 salariés**, de protéger le plus possible les **activités de nos adhérents**, et enfin de le faire dans le cadre de **l'intérêt général des Mantais.**

Notre colère, notre déception sont immenses.

Nous invitons nos adhérents et toutes les personnes attachées
au projet culturel du CAC Georges Brassens, à une
Assemblée Générale Extraordinaire
Jeudi 21 septembre 2017 à 20h30
dans nos locaux.

Centre d'Action Culturelle Georges Brassens

18, rue de Gassicourt • 78200 Mantes-la-Jolie

Tél : 01 30 63 03 30

www.cacgeorgesbrassens.com

